

“ beaucoup plus ”

• Ville universitaire d'Adiaké

La recherche de financement est en bonne voie

• Embouchure de Grand-Bassam

Deux à trois ans pour le règlement définitif



PHOTO : PRÉSIDENTE

Sécurisation de la présidentielle

34 000 militaires, gendarmes et policiers mobilisés

P. 8

• Le Fpi et Lider saluent la mesure

MAVAMEDIA

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux



VIBERADIO.CI



Tous les matins
Konnie réveille
Abidjan

06h / 09h


vibe
radio
LE NOUVEAU SON
94.6

Infos service / Annonces légales

Etude de Maître BOUA Georges

Abidjan, Coody Les Deux Plateaux... Face Agence SCHBI, Immeuble Zighiby... Abidjan 06, Fax: 22 417 381/22 416 31

Société à responsabilité limitée... 2 000 000 F.C.F.A... Abidjan Biéry Rue du Canal, 18 BP 2374 Abidjan 18

Suivant la DNV et les Statuts reçus par Maître BOUA Georges Christian, Notaire à Abidjan, les 05 et 11 août 2015, dûment enregistrés, il a été constitué une société dénommée « ISTANBUL GROUPE MANUTENTION »

sur le droit des sociétés coopératives a été vérifiée par le Greffier en Chef soussigné qui a procédé à l'inscription le 08 septembre 2015 sous le numéro CE-DIV-2015-C-052.

CONSEILS ASSOCIES EN AFRIQUE «CZAP»... Partenaire STIC Partners 04 BP 252- ABIDJAN 04 - Boulevard CARIDE

Immeuble Les HARMONIES - 3ème étage - Boulevard CARIDE... Td. : 20-21-61-66-20-21-33-19

AVIS DE CONSTITUTION ET DE NOMINATION DES ORGANES DE GESTION... Siège social: ABDJAN-PIATEAU Boulevard Cardé, Immeuble des Harmonies, 3ème étage

Suivant acte sous seing privé reçu par Maître Christine NANDU-ADOU, Notaire à Abidjan, le 26 Août 2015, il a été constituée une Société anonyme avec Conseil d'Administration dont les caractéristiques sont les suivantes:

Le Notaire FA 1509-7056... Pour extrait et mention

MAITRE ANOMA EHUA WARTHE NOTAIRE A ABIDJAN-COCODY-LES II BOULEVARD LATRILLE

AMP SARL Capital social de 1.000.000 FCFA... Coody-Angré 8ème tranche, 25 BP 2019

MILLIARDS TROIS CENT QUATRE VINGT MILLIONS (3.380.000.000) de FRANCS CFA, le capital social qui est actuellement d'UN MILLIARD QUATRE VINGT DIX MILLE (1.000.090.000) FRANCS CFA, divisé en CENT MILLE NEUF (100.009) actions de DIX MILLE (10.000) FRANCS CFA à chacune pour le porter à QUATRE MILLIARDS TROIS CENT QUATRE VINGT MILLIONS QUATRE VINGT DIX MILLE (4.380.090.000) FRANCS CFA par la création de TROIS CENT TRENTE HUIT MILLE (338.000) actions nouvelles de DIX MILLE (10.000) FRANCS CFA, numérotées de 100.010 à 438.009, intégralement souscrites et libérées en numéraire de la somme de DEUX MILLIARDS (2.000.000.000) de FRANCS CFA.

Par le seul fait de la Déclaration Notariale de souscription et de Versement, établie par Maître BITTYKOUTYATE, Notaire à Abidjan, le 22 juillet 2015, l'augmentation de capital se trouve définitivement réalisée.

En conséquence de l'augmentation du capital, les actionnaires ont apporté des modifications aux articles 6 et 7 des statuts relatifs respectivement aux « APPORTS » et « CAPITAL SOCIAL ».

MAITRE ANOMA EHUA WARTHE NOTAIRE A ABIDJAN-COCODY-LES II BOULEVARD LATRILLE

1er CARREFOUR APRES L'AMBASSADE DE CHINE 28 BP 659 ABDJAN 28

AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE... O-DJANGA SARL

MAITRE KANDE CLAIRE KASSY Notaire Abidjan-Plateau - Immeuble Daoudet

statuts mis en harmonie au greffe du Tribunal de Commerce d'ABIDJAN le 03/07/2015 sous le n° 5582. Inscription modificative au registre de Commerce et du Crédit Mobilier d'ABIDJAN le 15/07/2015 sous le n° CI-ABJ-2015-M-16795.

ANNONCE MODIFICATIVE SUARL ETUDE TRAVAUX CONCEPT «ETRACON» CAPITAL: 5 000 000 F CEA

Aux termes du Procès-Verbal d'AGE et de l'acte de cession de parts sociales établis, le 27/08/2015, l'associé unique a cédé la totalité des parts qu'il possédait dans la SARL UNIPERSONNELLE «ETRACON».

Le Notaire FA 1509-6921... POUR AVIS LE CONSTITUTION

MAITRE KANDE CLAIRE KASSY Notaire Abidjan-Plateau - Immeuble Daoudet

AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE... O-DJANGA SARL

MAITRE KANDE CLAIRE KASSY Notaire Abidjan-Plateau - Immeuble Daoudet

MAITRE KANDE CLAIRE KASSY Notaire Abidjan-Plateau - Immeuble Daoudet

ANNONCE MODIFICATIVE SUARL ETUDE TRAVAUX CONCEPT «ETRACON» CAPITAL: 5 000 000 F CEA

Aux termes de l'Assemblée Générale Ordinaire en date à Abidjan du 28 mai 2015, les actionnaires ont décidé de nommer en qualité de :

Commissionnaire aux Comptes, Suppléant: Monsieur KAOUPPOU Akimou, Expert-Comptable Diplômé, demeurant à ABDJAN, pour une durée de trois années qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à l'issue de la 31/12/2015.

Le Notaire FA 1509-6921... POUR AVIS LE CONSTITUTION

MAITRE KANDE CLAIRE KASSY Notaire Abidjan-Plateau - Immeuble Daoudet

MAITRE KANDE CLAIRE KASSY Notaire Abidjan-Plateau - Immeuble Daoudet

avec Conseil d'Administration dénommée société coopérative des Freres Unis de Nando en abrégé «SCOOP-CARUN».

Le cabinet Consulting 49 73 24 30 FA 1509-6862

AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE COOPERATIVE AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION DES AGRICULTEURS DE KOUN-FAO (COOP-CA AGRIKOP)

Aux termes des statuts et règlement intérieur sous seing privé reçus au rang des minutes de maître GOUANOU NOTO VICTOR de maître GOUANOU NOTO VICTOR de Bondoukou. Il a été constitué en date du 26/07/2015 une société Coopérative dénommée AGRIKOP avec conseil d'administration COOP-CA AGRIKOP dont le siège social est à KOUN-FAO pour une durée de 99 ans.

Le capital social est de deux millions deux cent cinquante mille Francs CFA (2.250.000 F) ayant pour président Monsieur Moussa Sanon.

MAITRE KANDE CLAIRE KASSY Notaire Abidjan-Plateau - Immeuble Daoudet

MAITRE KANDE CLAIRE KASSY Notaire Abidjan-Plateau - Immeuble Daoudet

MINING MDJPMING SARL CONSTITUTION DE SOCIETE

denommée MINING au capital de 1000000 FCFA, objet expertise - conseil- audit aux entreprises du secteur minier, exploration et exploitation minière, comptoir d'achat et de vente de l'or et tonnes pierres précieuses, location des fonds de commerce, commerce général et prestations diverses, siège social Yamoussoukro B.P II YAMOUSSOUKRO RCCM CI-TDI-2015-B-361

LE GERANT
FA 1509-6927

AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE SARL SYLLA ET FRERES « S.F. »

Aux termes de la DNSV et statut par acte SSP, enregistrés à SASSANDRA le 09 Septembre 2015, il a été créé une SARL Dénommée: SYLLA ET FRERES OBJET: Commerce général, achat et vente de pièces ... Capital social: 1.000.000 FCFA. Siège social: SAN PEDRO / GOBIOKE - Cel: 07 18 36 18 Gérant: M. SYLLA BRAHIMA Durée: 99 ans
RCCM : N° CI-SAS-2015-B-2240 du 09/09/2015 enregistré au tribunal de Sassandra.

Pr
M. SYLLA BK
FA 1

AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE COOPERATIVE LA SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DES PRODUCTEURS DE BANGOLO «SCOOPAPB-COOP»

Aux termes des statuts sous seing privé déposés au rang des minutes de Maître Cisse LACINE, greffier en chef au Tribunal de 1ère Instance de Man, il a été constitué une société coopérative avec un capital de 50.000.000 FCFA dénommée la Société Coopérative Agricole des Producteurs de Bangolo, sigle «SCOOPAPB-COOP», ayant pour objet entre autres la production, la collecte, le stockage et la commercialisation des produits agricoles de la Côte d'Ivoire. Le Président (PCA) est N'GUESSAN KOULAME THEODORE. Inscription faite au registre des sociétés coopératives tenu au greffe du Tribunal de 1ère Instance de Man le 27 août 2015 sous le numéro RSC : CI-MAN-2015-B-69

Pour avis le PCA
N'GUESSAN KOULAME THEODORE
FA 1509-6916

ETUDE DE MAITRE RENÉE CLAIRE KASSY NOTAIRE

ABDJAN-PLATEAU-IMMUEBLE DAUDET
01 B.P 2912 ABDJAN 01 - TEL: 20322208
- FAX: (225) 20322024
Etude:kassy@yahoo.fr
"SEGUN FOLLET COTE D'IVOIRE"
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE CAPITAL SOCIAL: 3.000.000 DE FRANCS CEA SIEGE SOCIAL: ABDJAN-YOPOUGN TOIT ROUGE, Carrefour Jean-Paul II 18 BP 600 ABDJAN 18 RCCM D'ABDJAN N° CI-ABJ-2013-B-18719 CESSON DE PARTS MISE A JOUR ET EN HARMONIE DES STATUTS

- Aux termes d'un acte dressé par Maître Renée Claire KASSY, Notaire à Abidjan, le 15 Juillet 2015, des cessions de parts sociales sont intervenues au sein de la SARL "SEGUN FOLLET COTE D'IVOIRE". - Suite aux cessions de parts sociales, les statuts de ladite société ont été mis à jour et en harmonie avec les nouvelles dispositions de l'Acte Uniforme révisé relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique suivant acte au rang des minutes du même Notaire, du 15 Juillet 2015.

- A la lecture de l'article 17 des mêmes statuts sociaux, Monsieur ARRHLI Soufiane, demeurant à Abidjan-Plateau, 6 rue Paris- Village Résidence Tchégba, a été nommé en qualité de Gérant pour une durée illimitée. Député au Greffe le 14/08/2015, sous le numéro 6967 Inscriptions modificatives au RCCM d'ABDJAN, le 19/08/2015 sous le numéro CI-ABJ-2015-M-13658.

POUR AVIS: LE NOTAIRE
FA 1509-6821

étude de Maître Lanciné KONANTE, Greffier-Notaire de la section de Tribunal de Tabou (Côte d'Ivoire)

AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ
La Société Coopérative avec Conseil d'Administration dénommée Société Coopérative Agricole des Freres Unis de Nando en abrégé «SCOOP-CAFUN». Siège social: NANDO/ GRAND BEREBY. Capital: 1 000 000 Fcs Cfa.

Aux termes des statuts sous seing privé fait à Nando le 11 Mars 2015 enregistré à San Pedro le 16 Juillet 2015, il a été constituée une Société Coopérative avec Conseil d'administration ayant pour OBJET: la production, la collecte, l'achat et la commercialisation des produits agricoles et tout autre entrant dans l'objet tel défini dans les statuts. DÉNOMINATION: Société Coopérative

commercialisation des produits agricoles et d'évaluation. Et pour la réalisation de l'objet: l'aquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles, le emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux, la prise en location gérance de tous fonds de commerce, la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement. Monsieur YEO KARNA ABOUBACAR est nommé Associé-Gérant. La société a été enregistrée au RCCM, au tribunal de première instance de Korhogo le 9 septembre 2015 sous le N° CHKGO-2015-B-498. Pour avis, le PCA: YEO ZIOBELETON; Cel: +27 7631 4121 FA 1509-6925

Avis de constitution de la coopérative BETHELEM COOP-CA

Société coopérative avec conseil d'administration au capital social de 1.500 000 FCFA.

Aux termes des statuts sous seing privé, reçus au rang des minutes de Maître MEÏTE Mandago, attaché services judiciaires au Tribunal de Première Instance de Korhogo par procès-verbal de dépôt N° 149/2015 du 07/09/2015, il a été constituée une société coopérative dénommée Société Coopérative BETHELEM DE DIKODOUGOU en abrégé BETHELEM COOP-CA, siège social DIKODOUGOU, sous-préfecture dudit région du PORO, pour une durée de 99 ans, ayant pour objet directement ou indirectement en tous pays et particulièrement en Côte d'Ivoire, l'amélioration des techniques de travail des membres afin d'accroître leurs productivités, notamment par: l'approvisionnement en intrants et autres facteurs de production, la collecte, le stockage et la commercialisation en état ou après transformation de produits agricoles, la formation de ses membres, l'achat d'équipements collectifs, la réalisation d'infrastructures socio-économiques, la recherche de financements pour le compte de ses membres, prendre des participations de toutes activités ou entreprises de son secteur d'activité ou nécessaires à la réalisation de son objet, représenter ses membres au sein des organisations professionnelles et effectuer toute autre opération qui concourt à la réalisation de son objet social et au développement de sa communauté. La société coopérative a été enregistrée au Registre des Sociétés Coopératives au tribunal de première instance de Korhogo le 07 septembre 2015 sous le N° CI-KGO-2015-G-453.

Pour avis, le PCA: SORO NANGA; Cel: +27 07 59 77 FA 1509-6924

consommables de laboratoires - La vente de fournitures de bureau - La représentation de marque - Les travaux de bâtiments et travaux publics - Divers. GERANT: NOMINATION ULTERIEURE. Les Associés peuvent constituer tous fonds de réserve - DEPOT AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'ABDJAN: le 08/09/2015 sous le numéro 7763 - IMMATRICULATION AU RCCM D'ABDJAN le 08/09/2015 sous le N° CI-ABJ-2015-B-20935.

POUR AVIS LE NOTAIRE
FA 1509-6919

ETUDE DE MAITRE KONAN ATTIN MATHIEU

NOTAIRE
01 BP 11 762 ABDJAN 01
TCHÉGBAO 2e Etage porte 6
Email: notaire.konamathieu@notaire.ci
Tel: 2021 60 38 Fax: 2021 5982
Cel: 07-35-52-51

CONSTITUTION DE SOCIETE

Aux termes de la DNSV et des statuts reçus par le Notaire susnommé le 04 Septembre 2015, il a été constituée la SARL Pluripersonnelle dénommée: «TRANSFAIR», ayant son siège social à ABDJAN-PLATEAU REGUS AVENUE NOGUES, 3EME ETAGE, 01 BOITE POSTALE NUMERO 5754 ABDJAN 01, et pour objet: l'import-export de tous produits, le commerce en général. DUREE: 99 années; CAPITAL: 1.000.000 FCFA divisé en 100 parts sociales de 10.000 FCFA chacune libérées intégralement en numéraire GERANT Monsieur KOUADIO KOVADIO Arthur, Député au greffe du TCA: le 09 Septembre 2015 sous le numéro 7773 Numéro RCCM: N° CI-ABJ-2015-B-20945 du 09 Septembre 2015. Pour avis le Notaire FA 1509- 6920

ANNONCE MODIFICATIVE SUARL « KIM Entreprises »

CAPITAL: 5 000 000 F CFA
SIEGE SOCIAL: ABDJAN-COCODY-ANGRE, 8ème TRANCHE, 10 BP 63 ABDJAN 10

Aux termes du Procès-Verbal d'AGE en date à ABDJAN du 26/06/2015 et de la DNSV d'augmentation de capital reçus au rang des minutes de Maître BEHBRO K. Augustin, Greffier Notaire à GRAND-BASSAM, le 29/06/2015, l'associé unique a décidé d'augmenter le capital de la SARL «KIM Entreprises» de 4 000 000 FCFA pour le porter à 5 000 000 F CFA. M. KOULAME DJEHODATHE KP ANGIN BROU EMILE est maintenu en qualité de gérant. En conséquence, les statuts ont été mis en harmonie conformément au traité de l'OHADA. Dépot de 2 expéditions du PVAGE, de la DNSV d'augmentation de capital et des

société: Aoudjan Plateau, Boulevard Corbis Immeuble les Harmonies, 3ème étage, 04 BP 225 Abidjan 04. Durée: 99 ans à compter du 08 Septembre 2015, date de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier. Capital social: le capital social est fixé à: 10.000.000 F CFA, divisé en 1.000 actions de 10.000 F CFA chacune de même catégorie, numérotées de 1 à 1000, entièrement souscrites et intégrales de libération lors de la souscription du capital social. Sont nommés premiers administrateurs pour une durée de deux (2) ans, qui prendra fin le jour de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra au cours de l'année 2018: Monsieur DJEDJERO Mathieu Akpa, demeurant à Abidjan, 06 BP 6941 Mathieu Akpa, demeurant à Abidjan, 06 BP 6941 Mathieu Akpa, demeurant à Abidjan, 06 BP 6941 Mathieu Akpa, demeurant à Abidjan, 06 BP 6941 Henri, demeurant à Abidjan-Cocody, 06 BP de deux (2) ans. Est nommé pour une durée d'Administration: DJEDJERO Mathieu Akpa. Directeur Général: KETA Nohoun. Sont nommés pour les deux (2) premiers exercices sociaux, dont le dernier sera clos le 31 Décembre 2016 : Commissaire aux comptes titulaire: Monsieur Aka HOBA, Export-Importeur, Comptable domicilié BP 828, Cid ex 03, Abidjan-Riviera. Commissaire aux comptes suppléant: Monsieur Jean-Pierre Kouassi DAGO, Export-Comptable domicilié à Abidjan Cocody II Plateaux, 22 BP: 304 Abidjan 22. Dépot au CEPCI des pièces: une copie des statuts, une expédition de la DNSV et une copie du procès-verbal du Conseil d'Administration le 08 Septembre 2015 sous le numéro 7757. Numéro du Registre du Commerce et du Crédit Mobilier: CI-ABJ-2015-B-20929 du 08 Septembre 2015. Il n'existe ni avantage particulier, ni dispositions particulières des statuts relatives à la constitution de réserves, la répartition des bénéfices et du boni de liquidation.

Pour avis
Le fondateur
FA 1509- 7021

ETUDE DE MAITRE CHRISTIANE BITTY-KOUYATE

NOTAIRE
01 BP 3793 ABDJAN 01 TEL 2021.19.78
SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION SOLIDARITE AFRICAINE D'ASSURANCES (SAFA) CAPITAL: 4.380.090.000 F/CFA

SIEGE SOCIAL: ABDJAN-PLATEAU, AVENUE HOUDAILLE, 04 BP 604 ABDJAN 04 RC ABDJAN N° CI-ABJ-1993-B-177.705

Par délibérations de l'Assemblée Générale C.S. : COULIBALY Fatoumata, née le 08/12/1978 à Divo
C.S. : DOGO N'Houanze Marius, né le 18/11/1960 à Dounbaro
C.S. : SIDIBÉ Brahim, né le 09/01/1967 à Kodjman
La conformité de la déclaration avec les pièces justificatives en application de l'acte uniforme

pour objet en Côte d'Ivoire le négoce, le commerce et de produits phytosanitaires, application sur localité d'énergies et de produits phytosanitaires, la commercialisation de produits agricoles, notamment le cacao, le café, l'anacarde, l'huile, le coton, l'huile de palme et autres produits issus de l'agriculture; la vente de machines et matériels agricoles; l'achat, la vente de produits issus de la pêche; l'achat, la vente de sel, de charbon, de bois et aliments de bétail, l'agro-industrie; la vente de produits chimiques; l'achat, la vente de gaz, de produits hydrocarbures, de lubrifiants, d'huiles et de produits d'entretien de véhicules; l'achat, l'achat et la vente de métaux l'extraction, l'achat et la vente de véhicules anciens et de minerais notamment: l'or, le diamant, le manganèse et autres. Siège social: Abidjan Cocody-Angre 8ème tranche; 25 BP 2019 Abidjan 25; Durée: 99 ans; Capital social: 1.000.000 FCFA. Gérant: Monsieur GUEFAT Anvo Yann-Gael RCCM N° CI-ABJ-2015-B-21430 du 05/09/2015.

Pour avis le Gérant
FA 1509-6911

AVIS DE PERTE

M. FAKHOUR IBRAHIM, né le 24/04/1937 au Liban résidant à Divo, au quartier commerce, informé avoir perdu son titre foncier N°217 de Grand-Lahou Lot N°7, parcelle AK 126, superficie 1961 m2 (Divo), relatif à son bâtiment à usage commercial. Personne à contacter: nous si vous retrouvez ce document aux numéros: 08-45-11/02-40-88-31 FA 1509-6834

AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE SOACODI COOP-CA

Société Agricole Coopérative de Divo

Aux termes des statuts sous seing privé déposés aux minutes des greffes du Tribunal de Divo, il a été constituée une société coopérative dénommée: Société Agricole Coopérative de Divo en abrégé SOACODI COOP-CA, son capital est de 1 500 000 F, son siège est situé à Divo; elle a une durée de vie de 99 ans. La coopérative a pour objet la commercialisation des produits agricoles de ses membres. Président: SIDIBE Thiama, né le 23/11/1969 à Divo. S.G. : NZUE Kékou Hermann, né le 20/04/1985 à Dounbaro T.G. : ATTAGNE Gnekre Augustin, né le 15/11/1981 à Divo

C.S. : COULIBALY Fatoumata, née le 08/12/1978 à Divo
C.S. : DOGO N'Houanze Marius, né le 18/11/1960 à Dounbaro
C.S. : SIDIBÉ Brahim, né le 09/01/1967 à Kodjman
La conformité de la déclaration avec les pièces justificatives en application de l'acte uniforme